



## titulaire de son grade mais pas de sa fonction

Par lerebel, le 01/03/2010 à 19:26

bonjour,

je suis titulaire de la fonction public territorial, j'ai un statut d'agent d'entretien , mais j'ai occupé un poste d'animateur dans une patinoire, pendant plus de huit ans, après avoir échoué dans un examen mes chefs de services ont décidé de me mettre au ( placare ) dans un autre lieu de service et occuper le poste d'agent d'entretien, perdant la possibilité d'une évolution de carrière et pénaliser sur mon salaire;

Après quelque tentative de négociation mes supérieurs ne veulent rien savoir et m'écrivant qu'ils restent fermes sur leurs décisions;

est-il possible de déposer un recours devant le tribunal administratif d'Orléans ;

quels sont les textes de loi qui peuvent m'aider sur ma future démarche, dans l'attente de votre réponse je reste à votre écoute

veuillez agréer Madame, Monsieur, mes salutations